

PAROISSE
STE-MARIE-MADELEINE



FONDÉE EN 1877

Le Bulletin

SAINTE-MARIE-MADELEINE

Vol. 18 • No. 8 • Septembre 2025

Image : Anastasia Shuraeva, Pexels



Bonne rentrée!

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

**Lundi 29 septembre
à 19h30**

3355, boul. Laurier
Sainte-Marie-Madeleine

À lire ce mois-ci:

- P 4-5** | Rapport de la mairesse
- P 10** | Élections municipales générales
- P 16** | Loisirs automne 2025

LE MOT DU CONSEIL

Chères citoyennes, chers citoyens,

L'automne est déjà à nos portes. Pour ma part, mon mandat prendra fin bientôt. C'est avec un pincement au cœur que je mettrai fin à cette belle aventure de vous servir depuis 2017. Il est temps pour moi de profiter de ma retraite. Je suivrai toutefois les dossiers municipaux à titre de citoyenne, car mon intérêt pour ceux-ci demeure. Mon mandat au sein du conseil municipal m'aura permis de comprendre le monde municipal et de pouvoir intervenir sur ce dernier pour le bien des citoyens de Sainte-Marie-Madeleine.

Pour le prochain mandat, je vous souhaite de choisir des gens qui auront à cœur de travailler ensemble, dans le respect, pour développer notre municipalité. Le conseil sera dissous le 3 octobre prochain pour faire place à la campagne électorale. Invitation vous est faite à élire les prochains membres du conseil. Ces personnes auront à prendre des décisions qui changeront votre municipalité dans les prochaines années. Cependant, les membres du conseil ne peuvent pas tout changer. Ils peuvent adapter en fonction des obligations auxquelles ils sont astreints.

Les enjeux municipaux sont énormes. Le gouvernement nous transfère de plus en plus de responsabilités, tout en établissant des règles que nous devons suivre et appliquer, et nous devons nous adapter en conséquence. La densification de notre territoire urbain, la protection de l'environnement, la protection du territoire et des activités agricoles, la sécurité publique et la mise à jour de notre réglementation d'urbanisme ne sont que quelques enjeux. À cela, s'ajoutent toutes les obligations légales que les municipalités, peu importe leur taille, doivent rencontrer.

Nous avons une très belle équipe municipale, formée de gens dévoués qui ont à cœur de vous servir. Je prends le temps ici de les remercier pour tout le travail accompli, leur professionnalisme, leur vigilance et leur bienveillance.

Je profite également de cette tribune pour vous remercier, concitoyennes et concitoyens, pour votre confiance. Je suis une femme de peu de mots, mais je connaissais mes dossiers et je me faisais un devoir de bien prendre

connaissance de tout ce qui nous était transmis, pour approfondir chaque décision et les prendre en toute conscience.

Bonne continuité à toutes et à tous, et bon succès à toutes les personnes qui manifesteront l'intention de vous représenter pour les quatre prochaines années.



SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Exceptionnellement, en septembre, il y a deux séances du conseil municipal, afin de respecter le calendrier électoral. En effet, la dernière séance du conseil doit avoir lieu au plus tard 4 semaines avant les élections générales municipales.

Veuillez prendre note que les prochaines séances régulières du conseil auront lieu les **29 septembre** et **17 novembre**. Toutes les citoyennes et tous les citoyens sont bienvenus.



Mme Ginette Gauvin
Mairesse
ggauvin@stemariemadeleine.qc.ca



M. Daniel Bouchard
Conseiller poste no. 1
dbouchard@stemariemadeleine.qc.ca



Mme Christine Gougeon
Conseillère poste no. 2
cgougeon@stemariemadeleine.qc.ca



M. René Poirier
Conseiller poste no. 3
rpoirier@stemariemadeleine.qc.ca



M. Daniel Choquette
Conseiller poste no. 4
dchoquette@stemariemadeleine.qc.ca



M. Patrick Vizien
Conseiller poste no. 5
pvizien@stemariemadeleine.qc.ca



M. René-Carl Martin
Conseiller poste no. 6
rmartin@stemariemadeleine.qc.ca

ACTUALITÉS

HORAIRE MUNICIPAL

Veuillez prendre note que les services municipaux seront fermés le **lundi 13 octobre** à l'occasion de l'Action de grâce.

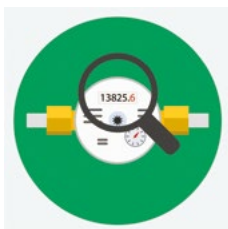


Pour toute requête reliée aux travaux publics, vous pouvez joindre notre équipe au 450 795-6272, poste 106, ou encore utiliser le module **Voilà!**, dans la section Nouvelles sur la page d'accueil du site Internet de la Municipalité. Pour toute urgence nécessitant l'intervention des secours rapidement, composez le 9-1-1. Pour toute autre urgence, composez le 450 795-6272, poste 104.

LECTURE ANNUELLE COMPTEUR D'EAU

La Municipalité tient à vous informer que le formulaire pour la lecture du compteur d'eau sera distribué à chaque porte d'ici la fin septembre. Nous vous invitons à inscrire la lecture, la date de la lecture et joindre une photographie de chaque compteur. Il est important de savoir que le positionnement des points et virgules peut différer d'un compteur à l'autre selon l'année d'installation. Ceux-ci peuvent avoir un impact sur la lecture réelle et ainsi affecter l'interprétation sur le compte de taxes foncières.

**SECTEUR VISITÉ
À L'AUTOMNE
2025:
CAMPAGNE**



FERMETURE D'EAU

Vous désirez faire fermer votre entrée d'eau. Il est important de prendre rendez-vous et de nous aviser à l'avance de votre souhait de faire des travaux qui nécessiteront la fermeture de votre alimentation en eau. De cette façon, vous vous assurez de la disponibilité du personnel pour effectuer les travaux.

TAXES MUNICIPALES

Dernier versement : 30 septembre



ABRI D'AUTO

Il est permis d'installer un abri d'auto temporaire **du 15 octobre au 15 avril**. En dehors de cette période, l'abri et sa structure doivent être démantelés.

Conditions à respecter pour installer un abri :

- Il doit y avoir un bâtiment principal sur le terrain;
- L'abri doit être situé dans l'allée d'accès au stationnement;
- L'abri doit être situé à au moins 2,5 m de l'emprise de la voie de circulation s'il n'y a pas de distance minimale de 1,5 m de celui-ci;
- L'abri doit être situé à une distance minimale de 1,5 m de toute autre ligne de propriété;
- L'implantation de l'abri doit respecter le triangle de visibilité prévu au règlement;
- Un maximum de deux abris d'auto temporaires par terrain est autorisé.

Réf : Extrait du règlement de zonage, art. 8.1.



RAPPORT DE LA MAIRESSE – ANNÉE 2024

Conformément aux dispositions de l'article 176.2.2 du *Code municipal du Québec* (LRQ, c.C -27.1), il me fait plaisir, à titre de mairesse de la Municipalité de la paroisse de Sainte-Marie-Madeleine, de vous présenter les faits saillants du rapport financier préparé par FBL, S.E.N.C.R.L. pour l'exercice financier s'étant terminé le 31 décembre 2024.

L'année 2024 a été une année charnière dans notre mandat. Nous avons pu octroyer le contrat de réfection de la conduite d'aqueduc de la montée du 4^e Rang et du 4^e Rang. En date du présent rapport, il ne reste que la correction des déficiences à effectuer. Nous avons également finalisé les plans pour le projet d'égout pluvial du domaine du Lac Huron. L'appel d'offres sera lancé sous peu. Nous avons également repris, en collaboration avec le village, la gestion de la Régie d'assainissement des eaux de Sainte-Madeleine et de Sainte-Marie-Madeleine. Nous avons appris la mauvaise nouvelle quant à la desserte d'égout sanitaire du secteur Douville mais, sans tarder, nous avons effectué les démarches pour mettre en place un plan B.

Tout cela en effectuant nos travaux habituels et en finalisant plusieurs dossiers de moindre importance. Notre municipalité se porte très bien financièrement. La gestion de cette dernière est faite sagement et nous pouvons être fiers du travail accompli.



ÉTATS FINANCIERS 2024

REVENUS

Taxes	4 064 786 \$
Compensation tenant lieu de taxes	4 033 \$
Quotes-parts	0 \$
Transferts	2 138 362 \$
Services rendus	598 383 \$
Imposition de droits	288 482 \$
Amendes et pénalités	21 826 \$
Autres revenus d'intérêts	259 748 \$
Autres revenus	(8 672) \$
TOTAL DES REVENUS :	7 366 948 \$
Revenus budgétés	5 088 685 \$

Notre municipalité peut d'enorgueillir d'avoir une équipe municipale dévouée qui ne compte pas ses heures pour satisfaire les demandes citoyennes et voir à leur bien-être.

Encore cette année, la Municipalité pourra bénéficier de surplus de l'ordre de 1 170 465 \$ principalement générés par les ventes de propriété sur notre territoire et la comptabilisation de subventions. Ce surplus est également généré par la non-réalisation de certaines dépenses représentant 14 % du budget initial. Cela s'explique principalement par le fait qu'à chaque année, la Municipalité doit budgéter des dépenses pour des projets qu'elle pense réaliser et des dépenses pour les incendies potentiels sur le territoire du grand Sainte-Madeleine, et lorsqu'il n'y a pas d'incendie ou que des projets doivent être retardés, ces prévisions budgétaires se retrouvent dans les surplus.

Il faut rappeler que lorsque nous préparons le budget, nous devons prévoir tous les projets que nous pensons réaliser et toutes les dépenses potentielles suivant des moyennes calculées à partir des autres années. Nos revenus doivent être établis en fonction de ces dépenses de sorte que le budget n'indique aucun surplus, ni déficit. Si les choses changent ou que des dépenses ne sont pas effectuées ou que les revenus sont plus élevés, comme les droits de mutations de l'année 2024 et les subventions obtenues, automatiquement, des surplus sont générés.

Les états financiers ont été déposés par l'auditeur, lors de la séance du 18 août 2025 et ratifiés par le conseil lors de cette séance. Ces états financiers présentent la situation financière de la Municipalité en date du 31 décembre 2024. Une réserve apparaît auxdits états financiers pour la décontamination de l'amiante qui pourrait être présente dans nos bâtiments. Des études seront faites cette année pour établir s'il y a présence d'amiante ou non et les coûts que cela pourrait engendrer.

DÉPENSES

Administration générale	759 887 \$
Sécurité publique	984 720 \$
Transport routier	923 327 \$
Hygiène du milieu	822 724 \$
Santé et bien-être	1 631 \$
Urbanisme	124 949 \$
Loisirs et culture	586 966 \$
Frais de financement	64 341 \$
TOTAL DES DÉPENSES :	4 268 545 \$
Dépenses budgétées	4 867 275 \$

RAPPORT DE LA MAIRESSE – ANNÉE 2024

CONCILIATION À DES FINS FISCALES

Excédent d'exercice à des fins fiscales 2024	1 184 765 \$
Surplus accumulé affecté 2024	80 351 \$
Surplus accumulé non affecté total	4 501 335 \$
Réserves financières et fonds réservés	569 190 \$
Financement long terme	1 568 300 \$
Taxes de secteur	210 598 \$
Taxe ensemble (inclus le financement des fosses septiques)	990 156 \$
Taux de taxe uniformisé	0,5957 \$

RÉMUNÉRATION ET ALLOCATION DE DÉPENSES DU CONSEIL MUNICIPAL (incluant les organismes mandataires ou supralocaux)

Mairesse	44 135 \$
Conseiller siège n° 1	12 420 \$
Conseiller siège n° 2	12 420 \$
Conseiller siège n° 3	12 420 \$
Conseiller siège n° 4	13 504 \$
Conseiller siège n° 5	14 264 \$
Conseiller siège n° 6	12 420 \$
Taux de taxe moyen MRC	0,7737 \$

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2024-2025-2026

Pour 2024, le programme triennal de la Municipalité prévoyait la continuation des différents projets, dont notamment les projets découlant du *Plan de voirie locale* réalisé régionalement avec le soutien de la MRC des Maskoutains. Dans les principaux projets visés, nous retrouvons ceux-ci :

- Drainage pluvial dans le Domaine-du-Lac-Huron (en appel d'offres)
- Réfection du réseau d'aqueduc sur la montée du 4^e Rang et le 4^e Rang

- Ajout d'abribus (en attente de prix)
- Ajout d'infrastructures d'égout sanitaire et pluvial dans le secteur Douville
- Réfection de ponceaux et d'infrastructures

Seul le projet du secteur Douville a connu des revirements inattendus qui nécessiteront plus de travail. Les autres projets avancent et sont en attente de financement.

L'ENDETTEMENT DE LA MUNICIPALITÉ

Au 31 décembre 2024, l'endettement de la population de la Municipalité de la paroisse de Sainte-Marie-Madeleine représentait une somme de :

RÈGLEMENT	SOLDE	SECTEUR	ENSEMBLE	
08-361	173 400 \$		173 400 \$	
14-423	139 200 \$		139 200 \$	Remb. par TECQ
19-502	466 700 \$	466 700 \$		
21-525	789 000 \$		789 000 \$	Fosses septiques
Total	1 568 300 \$	466 700 \$	1 101 600 \$	

FONDS DE ROULEMENT

La Municipalité de la paroisse de Sainte-Marie-Madeleine dispose d'un fonds de roulement de 500 000 \$, lequel n'est pas utilisé.

C'est donc avec plaisir que je vous confirme que la Municipalité demeure dans une excellente situation financière. Je remercie mes collègues du conseil, les membres de l'équipe municipale et nos citoyennes et

citoyens pour leur grande collaboration et leurs efforts soutenus pour et au bénéfice de notre collectivité.


Ginette Gauvin, mairesse

AFFAIRES MUNICIPALES

SOMMAIRE DÉCISIONNEL DE LA SÉANCE DU 18 AOÛT 2025

Lors de la séance, les membres du conseil municipal ont :

- Présenté et ratifié les états financiers 2023 et 2024 de la Municipalité;
- Adopté le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 juillet 2025;
- Autorisé les comptes à payer;
- Approuvé le contenu du rapport de suivi de contrôle budgétaire;

Législation

- Adopté le Règlement 25-605 apportant des modifications au règlement de zonage 09-370;
- Donné de l'information sur de nouveaux projets de loi déposés en lien avec le monde municipal et sur des règlements adoptés par la MRC des Maskoutains;

Administration

- Embauché une greffière-trésorière adjointe;
- Approuvé la reddition de compte de la TECQ 2019-2024 et octroyé le mandat d'audition de la reddition;
- Fait le suivi de la demande d'aide financière au PRIMEAU pour le réseau d'égout pluvial du domaine du Lac des Hurons;
- Officialisé une entente avec le C.P.E. Le temps d'un rêve;
- Autorisé le dépôt de demandes d'aide financière;
- Déposé les remises de la cour municipale pour la période du 1^{er} avril au 30 juin 2025;
- Proclamé la *Semaine de la municipalité* du 14 au 20 septembre 2025;
- Renouvelé les baux de l'hôtel de ville et du garage municipal;

Sécurité publique et civile

- Appuyé la FQM pour le programme des premiers répondants;
- Demandé la réactivation des activités de contrôle routier;
- Appuyé la *Semaine de la sécurité ferroviaire*;
- Déposé les orientations ministérielles en sécurité incendie;
- Proclamé la *Semaine de prévention des incendies*;

Infrastructure et transport

- Autorisé la directive de changement numéro 6 et le décompte progressif numéro 5 pour les travaux de réfection de l'aqueduc de la montée du 4^e Rang, du 4^e Rang et de la rue Brodeur;
- Autorisé les travaux de mise à jour des stations de pompage;
- Donné les informations sur les conditions d'admissibilité des radars photos;
- Renouvelé le programme de réduction du plomb dans l'eau;

Aménagement, urbanisme et environnement

- Déposé la liste des permis délivrés et le rapport des indicateurs de performance des requêtes pour le mois de juillet 2025;
- Autorisé l'émondage d'un arbre au kiosque postal du boulevard Huron;
- Déposé le lotissement du lot 2 367 917;
- Pris position quant à l'*Entente régionale d'inspection en bâtiment et en environnement*;
- Déposé les pouvoirs en habitation octroyés aux municipalités;
- Autorisé un développement potentiel pour les Fermes Sainte-Marie-Madeleine inc.;
- Autorisé une demande de fusion de lots sur le boulevard Rodrigue;
- Autorisé des demandes de dérogations mineures pour les lots 3 041 616, 2 366 446, 2 366 544 et 2 366 370;
- Autorisé un agrandissement sur le lot 2 366 972;
- Refusé une réunion de lots sur la rue Noisieux;
- Déposé de l'information quant à différents sujets touchant l'urbanisme;

Loisirs, culture et services communautaires

- Donné de l'information sur la bibliothèque de la Municipalité de Sainte-Madeleine;
- Déposé la *Politique de la famille et du développement social de la MRC des Maskoutains*;
- Demandé l'intervention du gouvernement pour les camps de jour;

Divers

- Déposé un appel à projets pour les artistes, écrivains, écrivaines et organismes artistiques de la Montérégie-Est;
- Proclamé le *Mois de la mobilité durable*;
- Déposé les remerciements de la Fondation Mira;
- Invité la population à l'évènement *Orgues et Patrimoine*.

Pour de plus amples informations, la population est invitée à consulter le procès-verbal ou à visionner le vidéo de la séance du conseil déposé sur le site Internet de la Municipalité de la paroisse de Sainte-Marie-Madeleine.

ALERTES MUNICIPALES SOMUM

Vous désirez recevoir les alertes municipales? Vous devez vous inscrire ou mettre votre dossier de citoyen à jour dans Somum afin de recevoir les alertes municipales. Le système d'alertes a été bonifié. Vous pouvez maintenant choisir les alertes que vous désirez recevoir.

Les alertes disponibles sont :

- | | |
|----------------|------------------------|
| - Urgence | - Matières résiduelles |
| - Avis publics | - Loisirs |
| - Dénéigement | - Information générale |



AFFAIRES MUNICIPALES

COMPTES À PAYER ADOPTÉS À LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 AOÛT 2025

FOURNISSEUR	MONTANT	FOURNISSEUR	MONTANT
9097-2613 QUÉBEC INC.	615,81 \$	GROUPE MASKATEL LP	241,44 \$
9180-0557 QUÉBEC INC.	1 931,58 \$	GUILLEVIN INTERNATIONAL	262,11 \$
9334-1426 QUÉBEC INC.	3 012,34 \$	HOMWOOD SANTÉ	54,81 \$
ALIMENTATION STE-MADELEINE INC.	3 256,27 \$	HYDRO-QUÉBEC	529,94 \$
ANDRÉ PARIS INC.	1 683,09 \$	IMPRESSIONS KLM	1 661,16 \$
ANIMATION KATAG	667,80 \$	KIN-BALL RICHELIEU-YAMASKA	550,00 \$
ANIMATIONS SCIENTIFIQUES PROFESSEUR DINO	810,00 \$	L4 CONSTRUCTION INC.	357 888,46 \$
ANTONIO MOREAU (1984) LTÉE	87,90 \$	LAFERTÉ ET LETENDRE INC.	153,65 \$
AUTOBUS BEAUREGARD INC.	4 759,97 \$	LAMOUREUX, MARC-ANTOINE	77,00 \$
BELL	163,16 \$	LAROUCHE, JOSIANNE	59,40 \$
BELL CANADA	298,91 \$	LÉGARÉ, ALEXANDRE	689,85 \$
BELL MOBILITÉ INC.	272,68 \$	LES ENSEIGNES BROMAR INC.	143,72 \$
BIONEST TECHNOLOGIES INC.	791,06 \$	LIGUE DE SOCCER DE LA MONTÉRÉGIE	1276,45 \$
BUROPRO CITATION INC.	79,15 \$	LOCATION D'ÉQUIPEMENT BATTLEFIELD	23,15 \$
CABINETS MASKA	574,88 \$	MAÎTRE GLACIER DOUVILLE	434,20 \$
CARON, LAURENCE	42,77 \$	MARC BLONDIN SYMMANIA	6 000,00 \$
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRES DES CHÊNES	3 294,00 \$	MARICK DIESEL INC.	194,44 \$
CHAMBERLAND, ANNIE	61,49 \$	MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC	18 953,82 \$
CHAMBRE DE COMM. ET D'INDUSTRIE – VALLÉE DU RICHELIEU	224,20 \$	MRC DES MASKOUTAINS	11 777,24 \$
CINÉMA RGFM INC.	1 717,91 \$	MULTI-SURFACES GIGUÈRE	3 007,55 \$
CMP MAYER INC.	14 324,17 \$	MUNICIPALITÉ DE SAINT-JEAN-BAPTISTE	429,78 \$
COGECO	981,17 \$	MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE SAINTE-MADELEINE	1 755,09 \$
CONSTRUCTION DJL INC.	597,59 \$	OUTILLAGE MIGMARO	366,79 \$
CONSULTATION INFOMATRIX INC.	1 596,29 \$	PETITE CAISSE	191,85 \$
COOP RÉGIONALE D'ÉLECTRICITÉ DE SAINT-JEAN-BAPTISTE	2 108,88 \$	PLOMBERIE ET CHAUFFAGE ST-HYACINTHE INC.	6 121,71 \$
CORMIER, NATHALIE	24,26 \$	POSTE CANADA	615,53 \$
DÉCOR VÉRONNEAU	4 449,50 \$	PREMIER TECH AQUA	12 313,70 \$
DELCOM SOLUTIONS D'AFFAIRES	962,21 \$	PRODUITS SANITAIRES LÉPINE	347,44 \$
DESGRANGES, ZOEY	9,78 \$	PYRAMIDES ÉLECTRIQUES	563,38 \$
DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE	11 839,67 \$	R.I.E.V.R.	31 555,63 \$
DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE REER	5 474,47 \$	RECEVEUR GÉNÉRAL DU CANADA	7 463,26 \$
DIRECTION DE LA GESTION DU FONDS DU MERN	54,00 \$	RÉGIE DE L'A.I.B.R.	3 020,50 \$
DOMAINE DE ROUVILLE	2 444,71 \$	RÉGIE INTER. D'ACTON ET DES MASKOUTAINS	92 280,01 \$
DRUMMOND PARKOUR	1 214,40 \$	RÉGIE INTER. DE SÉCURITÉ INCENDIE VALLÉE-DU-RICHELIEU INC.	1 641,94 \$
ENERGIR	31,32 \$	SANI GEAR	640,30 \$
ENTRETIEN FRANÇOIS GUY	80,48 \$	SHERWIN WILLIAMS	239,26 \$
ENVIRO-STEP TECHNOLOGIES INC.	15 119,21 \$	SIMPLEX LOCATION D'OUTILS INC.	157,95 \$
ÉQUIPEMENTS HARJO INC.	39,06 \$	SYNDICAT DES POMPIERS DU QUÉBEC	650,44 \$
EUROFINS ENVIRONEX	1 961,48 \$	TECHNO PIEUX MONTÉRÉGIE	1 954,58 \$
FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS (FQM)	103,99 \$	THERRIEN COUTURE S.E.N.C.R.L.	213,85 \$
FOURNITURES DE BUREAU DENIS	258,17 \$	TRAFFICLOGIX	7 886,60 \$
FQM ASSURANCES INC.	58,86 \$	VILLE DE MONT-SAINT-HILAIRE	9 415,86 \$
FQM SERVICES – COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ	1 232,99 \$	VILLE DE SAINT-HYACINTHE	(240,65) \$
GLS DICOM	11,74 \$	VISA DESJARDINS	9 710,01 \$
		TOTAL DES FACTURES	682 596,20 \$
		FACTURES NON-PAYÉES	274 510,56 \$

AFFAIRES MUNICIPALES

SOMMAIRE DÉCISIONNEL DE LA SÉANCE DU 8 SEPTEMBRE 2025

Lors de la séance, les membres du conseil municipal ont :

- Adopté le procès-verbal de la séance ordinaire du 18 août 2025;
- Autorisé les comptes à payer;
- Approuvé le contenu du rapport de suivi de contrôle budgétaire;
- Déposé le rapport de la mairesse sur les faits saillants du rapport financier 2024;
- Donné l'avis public relatif aux élections municipales du 2 novembre 2025;
- Rappelé les règles d'après-mandat;

Législation

- Donné de l'information sur de nouveaux projets de loi déposés en lien avec le monde municipal;

Administration

- Embauché de nouveaux pompiers;
- Désigné le mandataire auprès de l'Office de la langue française;
- Déposé les redevances des carrières et sablières pour la période du 1^{er} janvier au 31 mai 2025;
- Renouvelé le contrat de la SPAD pour les années 2025-2030;
- Déposé le rapport financier de la MRC des Maskoutains;
- Déposé le rôle d'évaluation 2026;
- Déposé la lettre de mandat des auditeurs TECQ 2019-2024;

Sécurité publique et civile

- Annoncé les visites résidentielles de prévention incendie;
- Déposé les nouvelles orientations en matière de sécurité incendie;
- Autorisé des achats au service de Sécurité incendie à même les surplus non accumulés;

Infrastructure et transport

- Confirmé l'entente avec la Municipalité de Saint-Charles-sur-Richelieu quant au PAVL et désigné cette municipalité comme maître d'œuvre;

Aménagement, urbanisme et environnement

- Déposé la liste des permis délivrés et le rapport des indicateurs de performance des requêtes pour le mois d'août 2025;
- Autorisé les commentaires de la Municipalité quant au projet d'îlots déstructurés sur notre territoire;
- Déposé la *Politique en habitation* de la MRC des Maskoutains;
- Déposé une décision de la CPTAQ quant au lot 2 366 386 et pris position sur le dossier déposé devant la CPTAQ quant au lot 6 269 379;
- Annoncé les sites de dépôt des plastiques agricoles;
- Appuyé la FQM dans les représentations pour le projet Maisons Canada;
- Proclamé la *Semaine de réduction des déchets* du 20 au 26 octobre 2025

Loisirs, culture et services communautaires

- Proclamé la *Semaine québécoise des rencontres interculturelles*;
- Invité les membres du conseil à participer à la soirée d'accueil des nouveaux arrivants;
- Annoncé l'activité des *Journées de la culture* du 27 septembre 2025;
- Invité les membres du conseil au lancement de campagne de Centraide Richelieu-Yamaska;

Pour de plus amples informations, la population est invitée à consulter le procès-verbal ou à visionner le vidéo de la séance du conseil déposé sur le site Internet de la Municipalité de la paroisse de Sainte-Marie-Madeleine.

sainte-marie-madeleine.ca



UN PROJET D'AFFAIRES OU
DE NOUVELLE
ENTREPRISE?

Saint-Hyacinthe Technopole est

LE GUICHET UNIQUE

pour vos projets industriels,
commerciaux et touristiques dans
la MRC des Maskoutains

CONTACTEZ-NOUS

450 774-9000 | 1 877 505-1246
st-hyacinthetechnopole.com  



SAINT-HYACINTHE
TECHNOPOLE

Développement économique
de la grande région de Saint-Hyacinthe

AFFAIRES MUNICIPALES

COMPTES À PAYER ADOPTÉS À LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 SEPTEMBRE 2025

FOURNISSEUR	MONTANT	FOURNISSEUR	MONTANT
9180-0557 QUÉBEC INC.	1 931,58 \$	LOCATION D'ÉQUIPEMENT BATTLEFIELD	387,68 \$
ADMQ – COLLOQUE DE ZONE	250,00 \$	LUSSIER PONTIAC BUICK GMC	367,81 \$
ALIMENTATION STE-MADELEINE INC.	638,59 \$	MAITRE GLACIER DOUVILLE	620,30 \$
AUTOBUS BEAUREGARD INC.	1 207,24 \$	MI-CONSULTANTS	6 626,02 \$
BARONS DU FROID	804,83 \$	MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC	38 835,18 \$
BATTERIE EXPERT SAINT-HYACINTHE	200,94 \$	MOISSON MASKOUTAINE	235,00 \$
BELL CANADA	298,91 \$	MORIN, JUDITH	15,30 \$
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRES DES CHÊNES	607,00 \$	MRC DES MASKOUTAINS	3 435,62 \$
CHAMBERLAND, ANNIE	36,14 \$	MUNICIPALITÉ DE LA PRÉSENTATION	402,72 \$
CHAPITEAUX MASKA INC.	3 489,50 \$	MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE SAINTE-MADELEINE	312,35 \$
CHEVALIERS DE COLOMB # 4301 – COLLECTE DE SANG	250,00 \$	OPÉRATION NEZ-ROUGE SAINT-HYACINTHE	250,00 \$
COGECO	981,17 \$	OUTILLAGE MIGMARO	276,66 \$
CONSTRUCTION DJL INC.	597,59 \$	PLOMBERIE J. VANASSE ET FILLES INC.	109,23 \$
CONSULTATION INFOMATRIX INC.	5 194,04 \$	PLOMBERIE SIMON CHAMPAGNE 2011 INC.	862,32 \$
DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE REER	7 060,99 \$	POIRIER, JULIE	75,00 \$
ÉLECTROMÉCANO	4 499,48 \$	PRODUCTIONS BATACLAN	1 299,75 \$
EMCO CORPORATION	333,69 \$	PRODUITS SANITAIRES LÉPINE	27,90 \$
ENERGIR	21,10 \$	PYRAMIDES ÉLECTRIQUES	1 183,10 \$
ÉQUIPEMENT HARJO INC.	3,03 \$	RECEVEUR GÉNÉRAL DU CANADA	15 311,55 \$
EUROFINS ENVIRONEX	1 525,74 \$	RÉGIE DE L'A.I.B.R.	3 131,80 \$
EXCA-VAC CONSTRUCTION	2 085,24 \$	RÉGIE INTER. D'ACTON ET DES MASKOUTAINS	1 834,56 \$
FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS	727,97 \$	SÉCURITÉ MASKA INC.	72,02 \$
GAUTHIER, VANESSA	232,07 \$	SÉNÉGAL, CENDRINE	39,99 \$
GUILLEVIN INTERNATIONAL	1 273,83 \$	SEPAQ ÎLES DE BOUCHERVILLE	1 441,78 \$
HYDRO-QUÉBEC	1 939,38 \$	SHELLEX GROUPE CONSEIL	6 064,93 \$
IMPRESSIONS KLM	2 584,76 \$	SOURCE OMÉGA INC.	62,09 \$
JEUX GONFLABLES P.B. DION	3 715,99 \$	SYNDICAT DES POMPIERS DU QUÉBEC	732,49 \$
LAFERTÉ & LETENDRE INC.	177,82 \$	UQROP	540,73 \$
LAMONDE, JEAN-FRANÇOIS	66,70 \$	VENDETTE, JOSÉE	1 742,39 \$
		VISA DESJARDINS	3 223,14 \$
		TOTAL DES FACTURES	132 254,73 \$
		FACTURES NON-PAYÉES	67 647,09 \$

AVIS PUBLIC D'ÉLECTIONS

MUNICIPALITÉ : PAROISSE DE SAINTE-MARIE-MADELEINE

DATE DU SCRUTIN : 2 NOVEMBRE 2025

Par cet avis public, je, Josée Vendette, présidente d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs de la municipalité.

1. Le ou les postes suivants sont ouverts aux candidatures :

Poste de mairesse ou maire
Poste de conseillère ou conseiller 1
Poste de conseillère ou conseiller 2
Poste de conseillère ou conseiller 3
Poste de conseillère ou conseiller 4
Poste de conseillère ou conseiller 5
Poste de conseillère ou conseiller 6

2. Toute déclaration de candidature doit être produite au bureau de la présidente d'élection (ou de l'adjointe désignée pour recevoir les déclarations de candidature, le cas échéant) aux jours et aux heures suivants :

- **Du 19 septembre 2025 au 3 octobre 2025, selon l'horaire suivant :**
- Lundi au jeudi, de 8 h 30 à 17 h
Vendredi, sur rendez-vous pris avant le jeudi 17 h.
- **Attention :** le vendredi 3 octobre 2025, le bureau sera ouvert en continu de 9 h à 16 h 30. Après 16 h 30, il ne sera plus possible de déposer de candidature.

3. Si plus d'une personne pose sa candidature à un même poste, vous pourrez exercer votre droit de vote en vous présentant au bureau de vote qui vous sera assigné aux dates et aux heures suivantes :

- **Jour du scrutin :**
dimanche 2 novembre 2025 de 10 h à 20 h

- **Jour de vote par anticipation :**

dimanche 26 octobre 2025 de 12 h à 20 h

- **Jour(s) de vote au bureau de la présidente d'élection :**

27, 28 et 29 octobre 2025 de 8 h 30 à 17 h

- Si vous êtes incapable de vous déplacer pour des raisons de santé et êtes inscrit sur la liste électorale à titre de personne domiciliée, vous pouvez demander jusqu'au 21 octobre 2025 à votre présidente d'élection de voter à votre chambre située dans un établissement de santé reconnu ou à votre domicile. Il en va de même pour votre proche aidant.

4. La personne suivante a été nommée secrétaire d'élection :
Madame Vanessa Gauthier.

5. L'adjointe suivante a été désignée pour recevoir des déclarations de candidature : Madame Vanessa Gauthier.

6. Vous pouvez joindre la présidente d'élection (ou son adjointe, le cas échéant) à l'adresse et au numéro de téléphone ci-dessous.

Présidente d'élection

Mme Josée Vendette

3541, boulevard Laurier, Sainte-Marie-Madeleine, QC J0H 1S0
450 795-6272, poste 104

Adjointe

Mme Vanessa Gauthier

3541, boulevard Laurier, Sainte-Marie-Madeleine, QC J0H 1S0
450 795-6272, poste 111

Fait à Sainte-Marie-Madeleine le 4 septembre 2025
par Mme Josée Vendette, présidente d'élection

DÉPÔT DU SOMMAIRE DU RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE

Avis est par les présentes donné par la soussignée, directrice générale de la Municipalité de la paroisse Sainte-Marie-Madeleine que le sommaire du rôle d'évaluation foncière 2026 (nouveau rôle triennal 2025-2026-2027) a été déposé le 3 septembre 2025, au bureau municipal, 3541, boulevard Laurier, Sainte-Marie-Madeleine et que toute personne peut en prendre connaissance à cet endroit aux heures habituelles de bureau, soit du lundi au jeudi de 8 h 30 à 16 h 30.

Le 1^{er} janvier 2026 débutera le deuxième exercice financier auquel s'applique le rôle d'évaluation 2025-2026-2027. Conformément aux dispositions de la *Loi sur la fiscalité municipale* (L.R.Q. c. F-2.1), toute personne qui a intérêt à contester l'exactitude, la présence ou l'absence d'une inscription au rôle relative à un bien dont elle-même ou une autre personne est propriétaire peut déposer auprès de la MRC des Maskoutains, organisme municipal responsable de l'évaluation, une demande de révision en vertu de l'article 124.

Pour être recevable, cette demande de révision devra remplir les conditions suivantes :

1. La demande de révision doit être faite sur le formulaire prescrit à cette fin;
2. La demande doit être déposée au bureau de la MRC des Maskoutains situé au 3291, boulevard Laframboise, bureau 200, Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 4Z6 ou y être envoyée par courrier recommandé;
3. La demande de révision doit être déposée ou envoyée avant le 1^{er} mai 2026 et être accompagnée de la somme d'argent déterminée par le règlement adopté par la MRC Les Maskoutains.

N.B. : Dans le cas où le dépôt de la demande est effectué par l'envoi du formulaire dûment rempli, par courrier recommandé, la demande est réputée avoir été déposée le jour de son envoi.

Donné à Sainte-Marie-Madeleine, ce 4 septembre 2025,
par Mme Josée Vendette, directrice générale et secrétaire-trésorière.

SERVICE D'INCENDIE – PRÉVENTION RÉSIDENTIELLE AUTOMNE 2025

du 2 septembre au 19 octobre 2025

Dans le cadre du programme de prévention incendie, des visites résidentielles seront effectuées par deux pompiers en uniforme, accompagnés du véhicule du service incendie. Ces visites ont pour but de sensibiliser les citoyens à la sécurité incendie à domicile, répondre à leurs questions, et offrir des conseils personnalisés.

Les rues visitées seront :

Boulevard Goyer, place des Hêtres, place des Lilas, place des Pins, place des Saules, rang d'Argenteuil, rue Archille, rue Armand, rue Berger, rue de la Forêt, rue de la Rose-des-Vents, rue des Aulnes, rue des Cerisiers et rue des Hêtres.

Nous vous remercions de votre collaboration et de votre accueil.

Ensemble, contribuons à rendre notre communauté plus sécuritaire !



Ramoner :
au moins une fois par année!

VOTRE CHEMINÉE EST-ELLE PRÊTE POUR L'HIVER

La saison du chauffage au bois débute! Le ramonage contribue à prévenir les incendies et prévient les intoxications au monoxyde de carbone en permettant une meilleure évacuation de la fumée et des gaz. Il permet aussi d'éliminer la suie et la créosote agrippées aux parois, qui sont très inflammables.

Si vous n'avez pas fait ramoner votre cheminée à la fin de la saison froide par un ramoneur certifié, il est maintenant temps de le faire, sans tarder! Un ramoneur professionnel sera en mesure de déceler si votre cheminée est endommagée et conforme aux normes d'installation. Ne négligez surtout pas de faire une vérification visuelle avant de la réutiliser!

Pour obtenir des conseils pour prévenir les risques d'incendie lorsque vous utilisez un foyer ou poêle à bois :
<https://bit.ly/conseils-chauffage-au-bois>.

BOURSE AGRICOLE DE LA MRC DES MASKOUTAINS

La période de mise en candidature est lancée

La MRC des Maskoutains, la Fondation Agria et tous les partenaires de la Bourse agricole invitent les jeunes entrepreneurs du territoire de la MRC à soumettre leur candidature et courir la chance d'obtenir une bourse de 10 000\$.

Le soutien financier vise à reconnaître les efforts des jeunes entrepreneurs âgés de 18 à 40 ans.

Pour participer, il faut soumettre un formulaire d'inscription disponible à la MRC des Maskoutains ou sur www.mrcmaskoutains.qc.ca.

Le formulaire doit être accompagné d'un plan d'affaires ou d'une description complète du projet justifiant un besoin de financement et d'une lettre de motivation expliquant les particularités du projet.

La date limite pour soumettre les dossiers de candidature est **le 10 novembre, avant 16 h 30**.

Pour obtenir des informations supplémentaires, veuillez contacter monsieur Steve Carrière, commissaire au développement agricole et agroalimentaire, au 450 774-3141, poste 7227.



FOYERS ET POÊLES À BOIS



Avec l'automne à nos portes, voici quelques rappels en matière de sécurité incendie :

- Faites ramoner votre cheminée au moins une fois par année.
- Les bûches de ramonage ou les additifs chimiques ne doivent jamais remplacer un ramonage professionnel.
- Vider régulièrement les cendres du foyer ou du poêle dans un contenant métallique à l'aide d'une pelle en métal. Ne jamais utiliser un aspirateur pour le faire.
- Assurez-vous d'avoir un avertisseur de monoxyde de carbone dans la pièce où se trouve l'appareil ainsi que près des chambres à coucher.
- Sortir le contenant métallique à l'extérieur, car les cendres chaudes dégagent du monoxyde de carbone.
- Attendre au moins 7 jours avant de transvider les cendres d'un contenant métallique et brasser-les pour vous assurer qu'elles sont parfaitement refroidies. Si vous le pouvez, conservez les cendres dehors durant tout l'hiver et jetez-les seulement au printemps.

Service de prévention incendie • MRC des Maskoutains
450 774-3141, poste 3127
prevention.incendie@mrcdesmaskoutains.ca

IMPLIQUEZ-VOUS. ENSEMBLE, NOUS POUVONS SAUVER DES VIES!

Chaque fois qu'une personne traverse une voie ferrée de manière irresponsable, elle court un danger potentiel. Au CN, nous veillons les uns sur les autres, et lorsque chacun veille sur autrui dans sa collectivité, nous pouvons éliminer les accidents liés aux intrusions et aux passages à niveau.

CONSEILS DE PRUDENCE À L'APPROCHE D'UN PASSAGE À NIVEAU

- Arrêtez-vous à une distance sécuritaire des voies ferrées et des passages à niveau.
- Regardez des deux côtés pour vous assurer qu'aucun train n'approche.
- Soyez à l'écoute des trains qui approchent.

QUE POUVEZ-VOUS FAIRE ?

- Dites quelque chose ! Gardez le numéro de téléphone de la Police du CN à portée de main et appelez si vous êtes témoin d'une situation non-sécuritaire près d'une voie ferrée : 1 800 465-9239.
- Soyez un bon exemple en agissant de façon sécuritaire près des trains et voies ferrées.
- Partagez les conseils de sécurité avec votre famille, vos amis, vos collègues ainsi que votre collectivité.

Si vous habitez dans une collectivité desservie par le CN, envoyez un courriel à notre équipe de sécurité pour organiser une présentation sur la sécurité dans une école près de chez vous.



Prévention des incendies

LE PREMIER RESPONSABLE C'EST TOI !

10 CONSEILS POUR PRÉVENIR LES INCENDIES



AVERTISSEUR DE FUMÉE

- Installez un avertisseur de fumée par étage, y compris au sous-sol.
- Préférez un modèle à cellule photoélectrique qui déclenche moins d'alarmes inutiles.
- Changez-le selon la date de remplacement indiquée sur le boîtier par le fabricant.



PLAN D'ÉVACUATION EN CAS D'INCENDIE

- Repérez deux issues possibles.
- Identifiez un point de rassemblement situé à l'extérieur et avisez tous les occupants de la résidence.
- Répétez les gestes à poser lors d'une évacuation en cas d'incendie avec tous les occupants.



COMMENT ÉVACUER VOTRE RÉSIDENCE

- Fermez les portes derrière vous pour empêcher la propagation des flammes et de la fumée dans les autres pièces ou dans les autres logements.
- Composez le 9-1-1 une fois à l'extérieur de votre domicile.



ARTICLES DE FUMEUR

- Ne jetez pas de mégots dans les pots de fleurs ou sur le paillis.
- Déposez les mégots dans un contenant métallique.



SOURCE DE CHALEUR

- Éloignez les rideaux et les meubles à au moins 10 cm des radiateurs ou des plinthes électriques ou de toute autre source de chaleur.



ÉLECTRICITÉ

- Confiez l'installation électrique de votre domicile à un maître électricien.
- Utilisez des appareils électriques homologués au Canada et portant les sigles CSA et ULC.



MONOXYDE DE CARBONE

- Installez un avertisseur de monoxyde de carbone si vous avez un garage attenant à votre domicile ou si vous utilisez des appareils de chauffage ou de cuisson non électriques.
- Suivez les normes du fabricant pour l'installation de votre avertisseur de monoxyde de carbone.



PRÉVENIR LES FEUX DE CUISSON

- Surveillez constamment les aliments qui cuisent et utilisez une minuterie.
- Ne chauffez jamais d'huile dans un chaudron pour faire de la friture, peu importe le type de chaudron ; utilisez une friteuse thermostatique.



RAMONAGE DES CHEMINÉES

- Confiez l'inspection et le ramonage de votre cheminée à un expert, une fois par année, avant la période du chauffage. Ce conseil est également de mise pour les tuyaux d'évacuation des foyers à granules.



CENDRES CHAUDES

- Laissez refroidir les cendres chaudes à l'extérieur dans un contenant métallique muni d'un couvercle également en métal.
- Attendez au moins sept jours avant de les transvider dans le bac à déchets.

En collaboration avec votre service de sécurité incendie

[Quebec.ca/prevention-incendies](https://quebec.ca/prevention-incendies)

ENVIRONNEMENT



3
octobre

**DERNIÈRE COLLECTE
DE GROS REBUTS 2025**

**Offrez leur
une 2ème vie!**
En **donnant** ou en
vendant en ligne
les objets encore
en bon état.

Valorisez-les!
En déposant
les gros rebuts dans
un **écocentre**.

Les gros rebuts doivent être déposés en bordure de rue.

Pour connaître les dates et
les modalités de collecte
www.riam.quebec ou 450 774-2350

Septembre 2025

VENTE DE GARAGE

Nous vous rappelons que vous devez détenir un permis municipal pour tenir une vente de garage sur notre territoire sauf lors de la fin de semaine de l'Action de grâce, les **11, 12 et 13 octobre prochains**.

Vous avez des objets à vendre ? Préparez-vous!



PROGRAMMES D'AIDE FINANCIÈRE OFFERTS À LA POPULATION

La Municipalité rappelle à la population qu'elle met à sa disposition des programmes d'aide financière pour l'achat de couches lavables, de produits d'hygiène personnelle réutilisables et d'un baril récupérateur d'eau de pluie.

Visitez notre site internet pour connaître toutes
les informations pertinentes à ces trois programmes :

sainte-marie-madeleine.ca



Dès le 15 octobre 2025 ,

les plastiques agricoles ne vont plus dans les bacs!

Points de dépôt pour les plastiques d'origine agricole et autres matières

Les points de dépôt suivants ont été fournis par AgriRECUP.

Pour plus de détails, veuillez consulter le site web d'AgriRECUP pour connaître les consignes de préparation des plastiques agricoles et communiquer avec les points de dépôt ci-dessous avant de vous y présenter.

Agiska Coopérative Acton Vale

950 rue Landry,
Acton Vale

- o Petits et grands sacs
- o Contenants
- o Réservoirs et barils

Agiska Coopérative Saint-Damase

905, Bas Corbin,
Saint-Damase

- o Petits et grands sacs
- o Contenants
- o Réservoirs et barils

Agiska Coopérative Saint-Hyacinthe

15100, chemin de la Coopérative,
Saint-Hyacinthe

- o Pellicules pour ensilage
- o Sacs silos et toiles pour ensilage
- o Ficelles (cordes à balle)
- o Sacs de moulée
- o Petits et grands sacs
- o Contenants
- o Réservoirs et barils

Agiska Coopérative Sainte-Hélène-de-Bagot

900, rue Paul Lussier,
Sainte-Hélène-de-Bagot

- o Pellicules pour ensilage
- o Sacs silos et toiles pour ensilage
- o Ficelles (cordes à balle)
- o Petits et grands sacs
- o Contenants
- o Réservoirs et barils

Agrocentre Saint-Hyacinthe

7605, Duplessis,
Saint-Hyacinthe

- o Petits et grands sacs
- o Contenants
- o Réservoirs et barils

Agrocentre Technova inc.

2710, Route 235,
Saint-Pie

- o Petits et grands sacs
- o Contenants
- o Réservoirs et barils

Canton de Roxton

216, rang Petit 9,
Canton de Roxton

- o Pellicules pour ensilage (blanches uniquement)
- o Sacs silos et toiles pour ensilage (noir et blanc)
- o Ficelles (cordes à balle)
- o Sacs de litière et mousse de tourbe
- o Sacs de moulée
- o Tubulure d'érablières

Synagri Saint-Hyacinthe

5175, Laurier Est,
Saint-Hyacinthe

- o Petits et grands sacs
- o Contenants
- o Réservoirs et barils

Synagri Upton

495, rang de la Carrière,
Upton

- o Petits et grands sacs
- o Contenants
- o Réservoirs et barils

Terapro Agriculture Saint-Hyacinthe

5520, rue Martineau,
Saint-Hyacinthe

- o Pellicules pour ensilage
- o Sacs silos et toiles pour ensilage
- o Ficelles (cordes à balle)
- o Sacs de moulée

William Houde (Laframboise)

8026 Boulevard Laframboise,
Saint-Hyacinthe

- o Petits et grands sacs
- o Contenants

William Houde Saint-Damase

501, rang du Haut de la Rivière,
Saint-Damase

- o Petits et grands sacs
- o Contenants
- o Réservoirs et barils

William Houde Saint-Jude

1415, rue William-Houde,
Saint-Jude

- o Petits et grands sacs
- o Contenants
- o Réservoirs et barils

William Houde Saint-Simon

8, 3e Rang Ouest,
Saint-Simon

- o Petits et grands sacs
- o Contenants

* Consulter le site web d'AgriRECUP pour connaître les consignes de préparation des plastiques agricoles avant de les déposer.

Pour information :



www.riam.quebec
450 774-2350

ou



agrirecup.ca
info@agrirecup.ca





Les journées
de la culture

VIENS QUE JE TE RACONTE !

Activité
gratuite

27 septembre
10 h 15
11 h

Inscription
non-requise

**Jean-Marc, réel passionné, vous fera découvrir la
lecture durant son animation littéraire.**

**Salle municipale de Sainte-Marie-Madeleine
3355, boul. Laurier, Sainte-Marie-Madeleine**



**Sainte-
Madeleine**
Ensemble, près de tout

SOIRÉES DE DANSE

Prêts à danser ?

Salle municipale de
Sainte-Marie-Madeleine,
3355, boul. Laurier,
Sainte-Marie-Madeleine

Inscription
non-requise
Tarif selon la
soirée
Admission en
argent comptant



École de danse Country MC

Les vendredis :

3 octobre 2025

17 octobre 2025

7 novembre 2025

28 novembre 2025

12 décembre 2025 – Noël

Visitez la page Facebook
Country MC pour plus de détails

Passion Musique

Tous les samedis
dès 19 h 30

Visitez la page Facebook
Passion musique pour
plus de détails

École de danse Country NT
Samedi 6 décembre 2025 – Noël

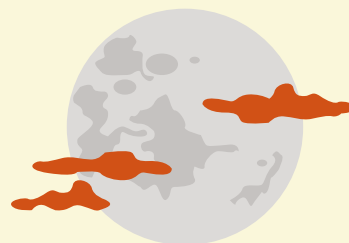
Visitez la page Facebook
Country NT pour plus de détails



PAROISSE
STE-MARIE-MADELEINE



Sainte-
Madeleine
Ensemble, près de tout



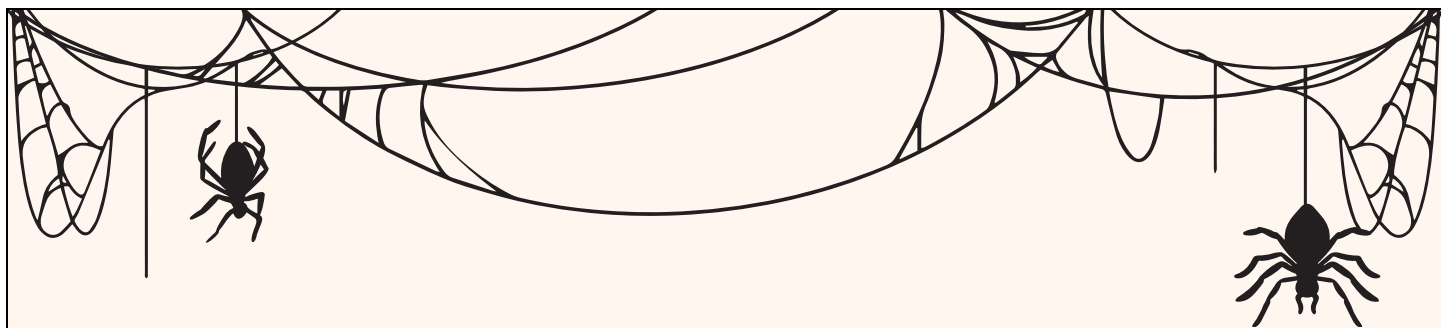
HALLOWEEN

LE 31 OCTOBRE 2025
DE 18 H 30 À 20 H 30

PRUDENCE DANS LES RUES,
ASSURE-TOI D'ÊTRE VISIBLE !

PRÉSENCE DU SERVICE DE SÉCURITÉ
DES INCENDIES DANS LES RUES
POUR LA SÉCURITÉ DES ENFANTS





*Rejoignez-vous à nous
pour l'heure du conte*

LE SAMEDI 1^{ER} NOVEMBRE 2025

10 H 30



Bibliothèque Sainte-Madeleine
1040-A, rue Saint-Simon,
Sainte-Madeleine

Ouvert à tous
Aucun
abonnement
requis

Merci de nous informer de votre
présence en laissant un message sur
la boîte vocale au 450 795-3959.



**Bibliothèque
Sainte-Madeleine**

Une invitation
du Centre d'histoire
de Saint-Hyacinthe et
de la MRC des Maskoutains

**Du 5 septembre
au 25 octobre**

Portes ouvertes



**Maison de
facteurs d'orgues
Casavant Frères**

**Visites guidées.
Gratuit**

**Vendredi 5 septembre
9 h 30 et 10 h 45**

Inscription obligatoire sur :
histoiredemaska.com
Places limitées

Activités de médiation culturelle

Apprivoisez l'orgue avec Francis Gagnon, organiste

**Samedis 18 et 25 octobre
15 h**

Inscription obligatoire sur : histoiredemaska.com Places limitées

Orgues et patrimoine

3^e édition

**Concerts
Gratuits
Pour tous**



**Cathédrale de
Saint-Hyacinthe**

**Henry Webb, organiste
Samedi 6 septembre
19 h 30**



**La ruée
vers l'orgue**

**Francis Gagnon, organiste
Nicolas Gagnon, saxophoniste
Église de Saint-Pie
Samedi 18 octobre
19 h 30
Église de Saint-Jude
Samedi 25 octobre
19 h 30**





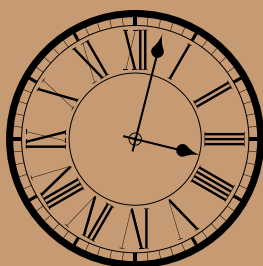
Bibliothèque Sainte-Madeleine

1040-A, rue Saint-Simon, Sainte-Madeleine
450 795-3959

L'inscription est gratuite pour tous les résidents de la Municipalité de Sainte-Madeleine sur présentation d'une preuve de résidence. L'abonnement vous donne accès à l'emprunt de jeux, de livres, de ressources numériques et à l'utilisation des postes informatiques.



La visite de la bibliothèque, la consultation de livres sur place et les ateliers sont accessibles à tous, peu importe votre lieu de résidence.



Heures d'ouverture

Lundi, de 10 h à midi
Mercredi, de 18 h 30 à 20 h 30
Samedi, de 10 h à midi



CENTRE D'ENTRAIDE MASKOUTAIN

BANQUE ALIMENTAIRE

Paniers 15\$ | Les vendredis à 16 h (apportez vos sacs)
405, boul. Laurier O., Sainte-Marie-Madeleine

MAGASIN DE MEUBLES USAGÉS

15845, avenue Saint-Louis, Saint-Hyacinthe | 450 250-1236
Informations : www.centredentraidemaskoutain.org/

LES RENDEZ-VOUS FADOQ RICHELIEU-YAMASKA

À compter du 1^{er} octobre, nouvelle série d'ateliers informatiques FADOQ.RY pour les 50 ans et plus, membres ou non, afin de favoriser une initiation accessible aux technologies.

Ensemble vers le numérique

Ces ateliers offrent un accompagnement personnalisé dans une ambiance conviviale où chacun peut progresser à son rythme.

Sécurité en ligne et prévention de la fraude

Destinée à mieux outiller les aînés face aux dangers de l'Internet, cette activité vise à :

- Sensibiliser les aînés aux cybermenaces
- Offrir des conseils pratiques pour naviguer en toute sécurité
- Favoriser un échange dynamique grâce à une période de questions

INFORMATION :

<https://www.fadoq.ca/richeleu-yamaska>



FADOQ SAINTE-MADELEINE

Bingo hebdomadaire

Les mardis à 13 h 30.

75, rue Saint-Simon,
Sainte-Madeleine.



Nous sommes à la recherche de bénévoles!

Aidez une personne de votre communauté à sortir de l'isolement et regagner sa confiance

450-223-1252

www.tumparraine.org

Service de jumelage

Pour les aînés vivant de l'isolement et les adultes vivant avec un trouble de santé mentale

À quoi ressemble le jumelage au Trait d'Union Montérégien?

- Discuter autour d'un café
- Regarder un film au cinéma
- Jouer à des jeux de société
- Partager un repas
- Visites à domicile
- Prendre une marche

Pour **briser l'isolement**,
appelez-nous!



1195 Rue Saint-Antoine, Saint-Hyacinthe, QC J2S 3K6

PAGE DES JEUNES

Rockons pour l'espoir avec Rock & Soul Connexion Le 8 novembre 2025



Initiative de
la communauté
au profit de

CHUM
FONDATION

- Événement musical bénéfice, au profit de la Fondation du Centre hospitalier de l'Université de Montréal
- Au 3355 Boul. Laurier Sainte-Madeleine
- Le coût du billet: 26,88\$
- Les fonds amassés permettront de financer les soins ainsi que des projets de recherche prometteurs en oncologie pour le bénéfice de milliers de patientes et de patients partout au Québec

Lien de la
Fondation du
Centre hospitalier
de l'Université de
Montréal

Rockons
pour
l'espoir-
Fondation
du CHUM

Collecte de dons
organisée par
Rock & Soul
Connexion
collecte.fondatio



Acheter des
billets



Drummer



Basseman



Guitariste



2 Chanteurs



Guitariste



Claviériste



DJ



CONNAIS TES DROITS

Tu fais des achats en ligne ? Tu as un abonnement au gym ?
Ton ordi ne fonctionne déjà plus après 2 ans ?

L'Office de la protection du consommateur est là pour t'aider !

L'Office de la protection du consommateur est présent dans de nombreuses situations du quotidien liées à la consommation. En tant que consommateur, tu peux compter sur ses services pour être mieux informé et mieux protégé. Le gouvernement du Québec confie différents mandats à l'Office, dont les suivants :

- T'informer sur tes droits et recours comme consommateur et t'expliquer comment défendre tes droits;
- T'offrir des outils quand tu as un problème avec un commerçant;
- Répondre à tes demandes de renseignements et recevoir tes plaintes à l'égard de commerçants;
- Délivrer des permis et des certificats à des commerçants dans une dizaine de secteurs de commerce;
- Surveiller l'application des lois et règlements qui sont sous sa responsabilité, dont la *Loi sur la protection du consommateur*.



<https://www.opc.gouv.qc.ca/mes-droits-consommateur/>



FESTIVAL

L'ADOVENTURE

DES QUATRE-VENTS

2025

18 OCT. 2025

13H30-20H30

Pour plus d'infos, vous pouvez nous écrire au mdj4vents@hotmail.com

INFORMATIONS GÉNÉRALES

SEPTEMBRE

- 19 Déchets 
- 25 Matières organiques 
- 26 Matières recyclables 
- 29 Séance du conseil 
- 30 Conformité piscines date limite

OCTOBRE

- 2 Matières organiques 
- 3 Déchets 
- 3 Collecte gros rebuts 
- 3 Élections municipales
Fin du dépôt des candidatures
- 9 Matières organiques 
- 10 Matières recyclables 
- 16 Matières organiques 
- 17 Déchets 
- 23 Matières organiques 
- 24 Matières recyclables 
- 26 Élections municipales
Vote par anticipation 
- 27 Journées de la culture 
- 27 Élections municipales
Vote au bureau municipal 
- 28 Élections municipales
Vote au bureau municipal 
- 29 Élections municipales
Vote au bureau municipal 
- 30 Matières organiques 
- 31 Déchets 
- 31 Halloween 

Élections municipales
2 novembre – 10 h à 20 h

MUNICIPALITÉ

BUREAU ADMINISTRATIF

3541, boulevard Laurier
Sainte-Marie-Madeleine (QC) J0H 1S0

Téléphone : 450 795-6272
Télécopieur : 450 795-3180

www.sainte-marie-madeleine.ca

Heures de bureau

Lundi au jeudi : 8 h 30 à 16 h 30
Vendredi : fermé

Administration générale – Accueil

Réception
Poste téléphonique 102
info@stemariemadeleine.qc.ca

Direction générale et Travaux publics

Me Josée Vendette
Poste téléphonique 104
dg@stemariemadeleine.qc.ca

Comptabilité

Mme Nathalie Cormier
Poste téléphonique 103
comptabilite@stemariemadeleine.qc.ca

Inspectrice municipale

Développement immobilier
Annie Chamberland
Poste téléphonique 105
urbanisme@stemariemadeleine.qc.ca

Loisirs, culture et vie communautaire

Vanessa Gauthier
Poste téléphonique 113
loisirs@stemariemadeleine.qc.ca

VOS ORGANISMES

Cercle de Fermières

450 230-7989 ou 450 795-3134

FADOQ Sainte-Madeleine

450 795-3250

Scouts 4^e l'Avenir

450 262-1042

Chevaliers de Colomb

Conseil 4301

450 795-6232

La Guignolée

du grand Sainte-Madeleine

450 496-6590

LIEUX DES ACTIVITÉS DE LOISIRS

TERRITOIRE DE SAINTE-MARIE-MADELEINE

Salle municipale

(anciennement cabane à sucre Tétreault)
3355, boulevard Laurier

Parc Jodoin

Rue des Ormes

Parc Denis-Choquette

625, rue Piette

Parc des Ostriers

Rues des Ostriers et des Hêtres

Terrains de soccer

Parc Denis-Choquette

625, rue Piette

TERRITOIRE DE SAINTE-MADELEINE

Salle communautaire de Sainte-Madeleine

75, rue Saint-Simon

École Saint-Joseph-Spénard

150, rue du Cinquantenaire

Parc de planche à roulettes

100, rue Bernard

Terrain de balle

100, rue Bernard

Parc des Loisirs

100, rue Bernard

Patinoire, glace de hockey en hiver et pickleball en été

100, rue Bernard